

La menace de tuer Redeker, un test pour l'état de notre démocratie

par [Viviane Miles](#)

mercredi 11 octobre 2006

Condamné à mort par des groupes islamistes. En 2006, en France. Au lendemain de la publication d'une tribune libre dans le *Figaro*, dont le thème était la violence de l'islam, une fatwa a été lancée contre son auteur, Robert Redeker, professeur de philosophie dans un lycée toulousain. Depuis près de deux semaines, et pour échapper à cette sentence, l'enseignant est contraint de se terrer « quelque part » dans l'Hexagone, de fuir de cachette en cachette.

Dans un pays démocratique comme la France, l'Etat est responsable de la sécurité de tous ses citoyens, en dehors de tout débat. Or, le professeur toulousain a adressé un appel de détresse à l'un de ses amis, se plaignant d'être abandonné par le gouvernement et de devoir trouver lui-même des abris de fortune, à ses propres frais. Je rappelle pourtant que, selon la loi, Robert Redeker a le droit absolu d'être protégé à son domicile, même si cela nécessite la mobilisation d'une division d'infanterie toute entière. Et si la configuration de sa demeure ne permet pas d'assurer sa sécurité, dans tout autre lieu décent mis à disposition par les autorités, et à la charge de ces dernières, bien évidemment, puisqu'elles se montreraient incapables d'assumer la protection du citoyen dans son espace naturel de vie. Ce qui se passe actuellement, dans le cas du professeur de philosophie toulousain, est tout à fait inadmissible et révoltant de la part des représentants de l'Etat.

J'ai, de plus, froid dans le dos en constatant qu'en moins de 24 heures, le temps écoulé entre la publication de l'article de Redeker et celle de la fatwa lancée contre lui, des groupes islamistes, implantés sur le territoire national, ont bénéficié d'une structure de renseignements suffisamment sophistiquée pour cerner leur cible. Ce, au point d'indiquer, sur Internet, le plan d'accès à son domicile, de faire connaître son lieu de travail, les détails sur les membres de sa famille ainsi que ses numéros de téléphone. La police doit prendre ses dispositions afin d'empêcher que ces groupes

ne mettent leur menace à exécution. Dans le cas précis, il n'est pas question de se contenter d'une condamnation verbale ou de principe, ni même de se cantonner à défendre Redeker, mais c'est une action offensive qui s'impose de la part de la police, de la justice et du gouvernement. Une action qui fait long feu ! Le 1er ministre Villepin a à sa disposition tous les services assurant la sécurité du pays ; à ce titre, il peut et doit organiser une contre-offensive contre les terroristes. A lui de prendre donc instamment des mesures concrètes pour résoudre les problèmes de Redeker et combattre le terrorisme, non de s'en tenir à des paroles rassurantes. Il est 1er ministre, pas simple citoyen, ses commentaires sont secondaires, c'est son action qui compte.

Etant donné le niveau d'organisation des criminels qui menacent le professeur Redeker, il y a urgence absolue à les découvrir, les arrêter, les interdire, les démanteler : c'est ce que tous les citoyens de ce pays sont en droit d'attendre de leur gouvernement. C'est aux assassins et à leurs sympathisants de se terrer, et non à un personnage qui, pour avoir exprimé ses idées, doit désormais déménager tous les deux jours à la sauvette, après avoir été obligé de cesser d'exercer sa profession. La démocratie, en tant que système de gouvernement, ne consiste pas uniquement à assumer le bon fonctionnement des institutions quand tout va bien, mais c'est un système qui, lorsqu'il est correctement compris et appliqué, doit permettre de se confronter avec succès à ses ennemis auto-déclarés, lorsque ceux-ci le terrorisent. Si la démocratie cesse de fonctionner face aux menaces, c'est soit qu'elle n'était pas comprise par ceux qui sont les garants de son application, soit qu'elle a disparu dans les faits.

Dans le cas qui nous agresse, force est à la démocratie de constater que ce ne sont pas des « bandes de jeunes qui expriment une colère spontanée » qui posent cette fois-ci problème, mais des réseaux terroristes sophistiqués, organisés et par là même extrêmement dangereux.

Une condamnation de la fatwa mitigée

De plus, contrairement à ce qu'on pourrait penser, les Français n'ont pas condamné de façon unanime et exemplaire la fatwa lancée contre le professeur. Il est effarant de réaliser, qu'au berceau des droits de l'Homme, de nombreuses personnes soutiennent les menaces de mort proférées à son encontre. Je suis absolument choquée par la déclaration de Robien, le ministre de l'Éducation Nationale, qui mêle deux événements qui n'ont strictement rien à voir l'un avec l'autre. L'orientation de l'expression d'un point de vue par un individu ne doit, en effet, pas entrer en ligne de

compte, ni même être mentionnée dans aucun communiqué ; la seule chose qui importe, à l'exclusion de toutes les autres, lorsqu'un intellectuel est menacé du châtimeut suprême pour avoir exprimé ses opinions, c'est une condamnation totale et sans retenue par les pouvoirs publics, les intellectuels et le peuple, de tous ceux qui font peser une menace criminelle et physique sur l'un des habitants de ce pays.

Le fait de simplement évoquer que Redeker, en tant que fonctionnaire, « doit se montrer prudent et modéré en toutes circonstances », comme l'a fait Robien, atténue, voire explique sa condamnation à mort. Mettre dans la balance d'une part l'expression d'une idée, et d'autre part une menace de mort est inadmissible dans la République.

Même remarque en ce qui concerne le discours de Villepin. Bien qu'il commence par dire que la menace est « inacceptable », ce qui donne l'impression qu'il soutient inconditionnellement Redeker, il n'en poursuit pas moins en affirmant que « chacun doit pouvoir s'exprimer librement dans le respect bien sûr des autres. C'est la seule limite qui doit être acceptée à cette liberté. » Cette affirmation est correcte et peut s'appliquer à tous les cas. Mais dans cette occurrence précise, rappeler l'existence de cette limite de la liberté sous-entend que le professeur de philosophie l'a peut-être outrepassée, et cela explique que ce dernier soit menacé par ceux qui refusent et rejettent la liberté de s'exprimer.

Le communiqué du MRAP du 29 septembre est carrément infâme, quant à lui, qui va au bout de la symétrisation des actes, que nous condamnons. L'organisation de Mouloud Aounit réclame ainsi « d'une même voix, la condamnation des propos provocants de M. Redeker, sa protection contre toute atteinte physique et le châtimeut des auteurs de ces inadmissibles intimidations et menaces de mort », concluant que c'est la « preuve, s'il en était besoin, que toute forme de violence en appelle hélas d'autres en retour, parfois plus extrémistes encore ». Le MRAP, dont le premier réflexe, lors du déclenchement de cette affaire, fut de passer au scanner l'article du professeur, « pour voir s'il y a dans ce texte matière à qualification pénale, et (pour porter) plainte le cas échéant. » Ce mouvement termine ainsi sa glissade qui l'a mené de la défense des victimes du racisme à celle de l'islamisme, comme en témoignait la série d'articles que notre agence lui avait consacré en 2003 déjà : « SOS MRAP : Mouvement à la dérive ». [

Seule est en cause la menace. Expliquer c'est excuser, et excuser c'est justifier que des assassins puissent appeler à

perpétrer un crime. Cela va même plus loin, car de victime, Redeker acquiert, de par ces excès de consensualisme, le statut de coupable. Coupable d'avoir froissé la susceptibilité d'une partie de la population du monde et de France, d'avoir provoqué l'ire de groupes fanatiques islamistes, pour lesquels l'existence même d'un débat d'idées est impensable. Car c'est bien de tuer tout débat qu'il s'agit, ne nous y trompons pas. Au-delà de la menace qui pèse sur Redeker, c'est en effet toute expression différente ou dérangeante que ces extrémistes tentent, par tous les moyens, y compris la menace de mort, de faire taire. Pas de détracteur, ou des contempteurs qui s'auto-bâillonnent par peur de la violence qu'on pourrait leur infliger, pas de débat. Et attention, sauf à évoluer dans une démocratie éveillée et sûre de ses valeurs, ces techniques d'intimidation fonctionnent parfaitement, l'histoire contemporaine l'a hélas prouvé !

Nécessité d'analyse et de débat

C'est cependant d'un élargissement du débat dont notre société a au contraire besoin ! De poser par exemple la question : qu'est-ce qui est dangereux, la démarche de gens qui interpréteraient faussement des textes religieux ou les textes eux-mêmes, qui seraient les vecteurs d'une violence intrinsèque ? La meilleure manière de repousser l'obscurantisme et de faire taire les intégristes est, à l'évidence, de propager partout le débat, d'étudier les dogmes et de les analyser, d'en parler sans peur et au grand jour. J'inclus à cette discussion nécessaire, que les islamistes tentent d'empêcher, la critique de tous les dogmes, de toutes les religions et de tous les courants politiques. Et que personne ne se croie exonéré, les indulgences ne sont plus en vente dans les Monoprix ! Il y a interdiction, en démocratie, de renoncer à la liberté d'expression, quel que soit le prix à payer. Après la condamnation à mort de l'écrivain indien Salman Ruhdie, pour avoir publié « Les versets sataniques » il y a près de vingt ans, après l'assassinat du réalisateur néerlandais Theo van Gogh, pour avoir tourné un film sur la condition des femmes dans l'islam, on cherche en vain un événement qui ferait réagir les gouvernements et les populations occidentaux. Avant qu'il ne soit vraiment trop tard.

Quant à d'autres réactions, publiées en nombre sur des forums Internet, certaines sont tellement ahurissantes, que c'est par devoir d'informer, parce qu'elles sont significatives d'une tendance répandue, que je les mentionne. Telle la diatribe nauséuse de Danielle Bleitrach, sur le site de Bellaciao, qui assure que « Redeker est entré dans une

dérive et dieu sait où cela le mènera », sans le moins du monde condamner ses chasseurs. Ou encore, la déclaration à la presse, le 28 septembre dernier, d'une élève de l'enseignant de philosophie, qui trouve que « c'est normal qu'il y ait des gens qui se révoltent, il (Redeker) a dit des choses qui étaient fausses par rapport au Coran ». Franchement, j'ai rarement lu ou entendu des remarques aussi stupides et irresponsables !

Que des gens en viennent à raisonner de la sorte, c'est pour moi la marque d'un échec de l'éducation apportée dans l'enseignement républicain. Il y a, aujourd'hui, une banalisation et une domestication de la violence et du terrorisme qui me font craindre le pire. C'est avec des raccourcis comme la normalisation de menaces de mort contre quelqu'un qui exprime une opinion, avec la réaction très molle des défenseurs de l'Etat de droit, que l'intolérance et le totalitarisme progressent. La France a-t-elle perdu son ressort ? A-t-elle encore la force et le courage de s'opposer à la vague qui commence - l'apathie relative face aux menaces contre Redeker le démontre - à la submerger ? Et ce n'est pas une décliniste qui pose cette question, mais une optimiste, que l'observation de ce qui se déroule dans ce pays de France rend sérieusement inquiète.

3 octobre 2006, Metula News Agency ©

[Retour à l'accueil du site](#)